



Ensemble, revendiquons les Droits des Sans-Papiers

Communiqué du 28 04 2007 – 16h

Bonjour,

Gaye Cheik vient d'être mis en rétention au centre de rétention de Palaiseau.

Le Juge a refusé l'assignation à résidence pour le seul motif qu'il est célibataire et qu'il n'est pas père de famille.

Cheik vous envoie le message suivant :

« Bonjour à tous et courage »

Les Sans-Papiers en lutte